



**Programme des Nations Unies pour le Développement**

**CEREMONIE DE LANCEMENT OFFICIEL DU  
RAPPORT MONDIAL SUR LE DEVELOPPEMENT  
HUMAIN 2007/2008**

Allocution de Madame Khardiata LO N'DIAYE, Représentant  
Résident du PNUD au Niger

**Niamey, le 13 février 2008**

**Excellence Monsieur le Président de la République,  
Excellence Messieurs le Président de l'Assemblée Nationale,  
Excellence Monsieur le Premier Ministre,  
Excellences, Messieurs les Présidents des Institutions de la République,  
Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Excellence Mesdames et Messieurs les Chefs des Missions Diplomatiques,  
Consulaires et de Coopération,  
Monsieur le Gouverneur de la Région de Niamey,  
Mesdames et Messieurs les Députés et Elus Nationaux,  
Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations nationales et  
internationales,  
Chers Collègues du Système des Nations Unies,  
Mesdames et Messieurs les  
Honorables invités, Mesdames, Messieurs,**

C'est pour moi un grand honneur et un réel plaisir de prendre la parole devant cette auguste assemblée à l'occasion du lancement du Rapport Mondial sur le Développement Humain 2007/2008 au Niger.

Au nom de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le Développement, Monsieur Kemal DERVIS, permettez-moi de saluer parmi nous la présence de Son Excellence Monsieur MAMADOU TANDJA, Président de la République du Niger. Cette présence témoigne, si besoin en était, Excellence, de votre attachement personnel aux causes du développement.

Lancé depuis 1990, le Rapport Mondial sur le Développement Humain permet au Programme des Nations Unies pour le Développement de jouer un rôle de catalyseur pour aider la Communauté Internationale à élaborer des réponses

idoines aux grandes questions internationales relatives au développement humain et à la lutte contre la pauvreté.

Le Rapport de cette année porte sur « *la lutte contre le changement climatique : un impératif de solidarité humaine* ». Ce thème est plus que d'actualité au moment où des millions de personnes, parmi les plus pauvres de la planète, vivent le changement climatique comme une réalité qui sape déjà leurs efforts pour échapper à la pauvreté et à la misère.

Il fait valoir que les progrès réalisés ces dernières années en termes de développement humain sont menacés par le changement climatique. Les signes avant-coureurs sont déjà bien visibles, principalement parmi les populations les plus pauvres et les plus vulnérables. Mais dans l'avenir, nous subirons tous les conséquences du changement climatique.

Le Rapport définit cinq points de basculement, lesquels pourraient paralyser puis inverser gravement le développement humain si nous n'agissons pas de concert maintenant pour protéger ce que nous partageons tous : notre planète.

**Excellence Monsieur le Président de la République,**

**Excellence Monsieur le Premier Ministre,**

**Honorables invités, Mesdames, Messieurs,**

**Le premier point de basculement est la production agricole et la sécurité alimentaire.** En effet, le changement climatique modifie déjà la pluviosité, les températures et la disponibilité de l'eau pour l'agriculture, en particulier dans les régions vulnérables.

A titre d'exemple, les zones touchées par la sécheresse en Afrique subsaharienne pourraient augmenter de 60 à 90 millions d'hectares. D'autres régions en

développement subiront aussi des pertes de production agricole et au rythme actuel, la malnutrition pourrait s'aggraver.

**Le deuxième point de basculement souligné par le Rapport est le stress hydrique et l'insécurité des approvisionnements en eau.** Les changements des écoulements et la fonte des glaciers ajouteront au stress écologique, compromettant ainsi la disponibilité en eau pour l'irrigation et les établissements humains. Avant la fin siècle, 1,8 milliards de personnes supplémentaires pourraient vivre dans une région où l'eau sera rare.

Les problèmes de stress hydrique que connaissent les pays sahéliens pourraient donc s'aggraver et s'étendre à d'autres régions.

**En troisième instance, le Rapport prévient contre la hausse du niveau des mers et l'exposition aux désastres climatiques** qui causeront des tempêtes tropicales plus violentes et des cyclones.

Il en résulterait un déplacement temporaire ou permanent de 330 millions de personnes du fait des inondations.

**L'autre point de basculement du phénomène du changement climatique réside dans les reculs dans le domaine de la santé.** Les pays riches sont déjà en train de mettre en place des systèmes de santé publique pour faire face aux chocs climatologiques futurs, comme la vague européenne de chaleur de 2003 et des conditions climatiques plus extrêmes en été comme en hiver.

Cependant, les effets sur la santé seront ressentis plus profondément dans les pays en développement à cause des forts taux de pauvreté et de la capacité limitée qu'ont leurs systèmes de santé publique à y faire face. Les grandes maladies mortelles pourraient se répandre plus largement. Par exemple, 220 à

400 millions de personnes supplémentaires pourraient être exposées au paludisme qui fait déjà environ un million de victimes par an.

**Enfin, le Rapport attire notre attention sur la disparition des écosystèmes.** Il relève à cet effet que près de la moitié des récifs coralliens du monde ont subi un " blanchissement " dû à l'échauffement des océans et la rapidité des changements menace d'extinction 20 à 30% des espèces animales et végétales.

**Excellence Monsieur le Président de la République,**

**Excellence Monsieur le Premier Ministre,**

**Honorables invités, Mesdames, Messieurs,**

Le changement climatique n'est pas seulement porteur de menaces. Il constitue aussi une opportunité. C'est avant tout pour le monde une occasion de se rassembler pour forger une réponse collective à une crise qui menace d'arrêter le progrès.

En cela, le Rapport est un appel à l'action lancé à la communauté internationale. Il fait en effet valoir qu'il n'est pas trop tard pour faire échec au changement climatique dangereux. Il contient un certain nombre de recommandations précises pour lutter efficacement contre le changement climatique et échapper ainsi aux conséquences négatives significatives sur le développement humain aujourd'hui et pour les générations futures.

**Dans un premier temps, le Rapport demande à la communauté internationale de concevoir un cadre multilatéral qui fera suite au Protocole de Kyoto pour éviter le changement climatique dangereux.** Ce cadre devra permettre d'établir un seuil pour les changements climatiques dangereux de 2°C au-dessus des niveaux préindustriels, et de s'accorder sur une trajectoire

d'émissions mondiale viable visant à réduire de 50 pour cent les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050.

A cet égard, les pays développés devraient réaliser les objectifs stipulés dans le Protocole de Kyoto et réduire leurs émissions de gaz à effet de serre d'au moins 80% d'ici 2050 et de 30% d'ici 2020 par rapport aux niveaux de 1990.

De leur côté, les émetteurs principaux des pays en développement doivent viser une trajectoire d'émissions avec un pic en 2020, et des réductions de 20% d'ici 2050. Ces réductions interviendraient toutefois à partir de 2020 et seraient soutenues par le biais de la coopération internationale pour le financement et le transfert des technologies à faible émission de carbone.

**Excellence Monsieur le Président de la République,**

**Excellence Monsieur le Premier Ministre,**

**Honorables invités, Mesdames, Messieurs,**

**La deuxième série de propositions du Rapport recommande la mise en place de politiques viables à l'appui du budget carbone appelé programme d'action pour l'atténuation.** Le Rapport insiste à cet effet sur l'établissement d'un budget carbone national dans tous les pays développés en intégrant des objectifs de réduction des émissions par rapport à l'année de référence (1990) dans la législation nationale.

Il met aussi en exergue la nécessité de mettre un prix sur le carbone grâce à une taxe ou des programmes de marchés de permis d'émission alignés sur les objectifs du budget carbone national, et insiste sur la nécessité de créer un environnement favorisant la promotion des énergies renouvelables.

C'est ici le lieu d'insister, Excellence Monsieur le Président, sur la nécessité de valoriser l'expérience nigérienne en la matière.

**La troisième série de recommandations du Rapport pour lutter efficacement contre le changement climatique a trait au renforcement du cadre de coopération internationale.**

A cet effet, la coopération internationale devra s'atteler à améliorer l'accès aux services d'énergie modernes et réduire la dépendance par rapport à la biomasse, principale source d'énergie pour quelque 2,5 milliards de personnes.

Il nous faudra également réduire le taux d'augmentation des émissions de carbone dans les pays en développement en renforçant les réformes du secteur énergétique grâce à des financements et au transfert des technologies.

Il s'agit là d'un élément essentiel car les pays en développement ne participeront pas à un accord qui n'offre aucune mesure d'incitation à l'adhésion, et qui menace d'entraîner une augmentation du coût de l'énergie.

Ces actions devraient à terme conduire à la création d'un Fonds d'atténuation des changements climatiques (FACC) pour mobiliser US\$25 à 50 milliards par an pour financer les investissements des pays en développement dans les énergies à faible émission de carbone pour atteindre les objectifs partagés en matière de changement climatique.

**Excellence Monsieur le Président de la République,  
Honorables invités, Mesdames, Messieurs,**

**Enfin, le Rapport nous invite à placer l'adaptation au changement climatique au centre du cadre pour l'après 2012 et des partenariats internationaux pour la réduction de la pauvreté.**

Il nous faudra pour cela reconnaître que le monde est déjà engagé sur la voie d'un changement climatique significatif et que même des mesures d'atténuation rigoureuses ne pourront notablement influencer sur le changement des températures avant le milieu des années 2030.

Dans le même temps, il conviendrait de renforcer la capacité des pays en développement à estimer les risques liés au changement climatique et à intégrer l'adaptation dans tous les aspects de la planification nationale. Pour cela, il faudra fournir au moins 86 milliards de dollars US par an de financement nouveau et additionnel pour l'adaptation afin de protéger les progrès vers la réalisation des OMD et d'empêcher une régression du développement humain.

Dans ce cadre, les Documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) devront être utilisés pour réaliser des estimations nationales des coûts du renforcement des programmes existants, en identifiant les domaines prioritaires pour la réduction des vulnérabilités.

**Excellence Monsieur le Président de la République,**

**Honorables invités, Mesdames, Messieurs,**

En dernière analyse, le changement climatique représente une menace pour l'humanité dans son ensemble. Mais ce sont les pauvres, qui ne sont pas responsables de la dette écologique que nous accumulons, qui doivent en supporter immédiatement le coût humain le plus lourd. C'est en cela qu'il est le problème le plus critique du développement humain pour notre génération.

Comme l'a déclaré l'Administrateur du PNUD, Monsieur Kemal DERVIS , à l'occasion du lancement du Rapport le 27 novembre 2007 à Brasilia, « *faute de pouvoir se tourner vers l'épargne, l'assurance ou l'emprunt en cas de besoin, les foyers les plus pauvres seront de plus en plus poussés dans des pièges de développement humain par le changement climatique, n'ayant d'autre choix que de faire des compromis entre envoyer leurs enfants au travail ou à l'école ou manger moins pour économiser de l'argent* ». Il ajoute que « *ces compromis vont renforcer et perpétuer les inégalités en termes de revenu, de genre et autres* ».

Au demeurant, la lutte contre le changement climatique concerne toutes les générations. Pour la génération actuelle, le défi consiste à maintenir ouverte la fenêtre d'opportunité qui s'offre à elle, en inversant la tendance des émissions de gaz à effet de serre.

**Excellence Monsieur le Président de la République,  
Honorables invités, Mesdames, Messieurs,**

Les défis du changement climatique pour un pays situé au cœur du Sahel comme le Niger sont manifestement multiples. En effet, les années de déficits pluviométriques de plus en plus rapprochées, et les décrues précoces du fleuve, traduisent à elles seules cette réalité.

Je suis heureuse de constater que les réponses apportées à ce phénomène par le Niger, que ce soit au niveau régional ou national, prennent en compte sa portée et ses enjeux.

Je constate aussi avec satisfaction que la Stratégie de Développement accéléré et de Réduction de la Pauvreté (SDRP) 2008-2012 tente de prendre en compte

l'une des recommandations du Rapport, à savoir répondre aux vulnérabilités liées notamment aux inégalités de richesse, de sexe et de milieu de résidence.

Mieux, l'estimation des coûts pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement, a permis d'identifier les domaines prioritaires de réduction des vulnérabilités.

Au niveau opérationnel, la mise en œuvre depuis quelques années du Programme « *préservation de l'environnement* » de la Stratégie de Développement Rural (SDR), traduit la prise de conscience de la dimension environnementale au Niger.

**Excellence Monsieur le Président de la République,**

**Excellence Monsieur le Premier Ministre,**

**Honorables invités, Mesdames, Messieurs,**

Outre les analyses pertinentes sur certains grands enjeux internationaux en matière de développement humain durable, le Rapport Mondial sur le Développement Humain fait chaque année une mise à jour des indicateurs du développement mettant en comparaison plus de 170 pays. Ainsi, pour l'édition 2007/2008, pour l'indice de développement humain qui est un outil synthétique de mesure du développement atteint par chaque pays en terme de bien-être au-delà du revenu, sur les 177 pays répertoriés, le Niger est classé en 174<sup>ème</sup> position, soit trois places de mieux qu'au cours du classement précédent.

C'est l'occasion pour moi de saluer ici cet effort remarquable enregistré par le Niger, grâce essentiellement à l'impulsion que vous su donner, Excellence, aux actions en faveur des couches les plus vulnérables des populations, à travers les réalisations effectuées dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de

Réduction de la Pauvreté et des Programmes sectoriels majeurs, y compris Votre Programme Spécial.

S'agissant de l'évolution de l'IDH, qui est un indicateur composite intégrant l'espérance de vie à la naissance, l'éducation et le pouvoir d'achat, sans présager du contenu de l'exposé qui sera fait par le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique, j'apprécie le fait que le Système National saisit mieux le niveau des différentes variables composant l'indice.

La mise en œuvre effective de la SNDS permettra d'avoir la meilleure mesure du niveau des indicateurs économiques et sociaux du Niger. Ce qui permettra de toujours mieux apprécier le niveau de l'Indice du Développement Humain et de ses composantes.

Comme par le passé, les Agences du Système des Nations Unies en général et le PNUD en particulier joueront un rôle d'impulsion dans le renforcement du Système Statistique National.

Pour terminer, je souhaite vivement que les perspectives économiques encourageantes du pays, avec notamment la mise en œuvre efficace de la Stratégie de Développement accéléré et de Réduction de la Pauvreté, à laquelle adhèrent tous les partenaires du Niger, augurent des lendemains meilleurs pour inscrire le Niger dans une dynamique irréversible de développement humain durable.

Je vous remercie de votre aimable attention.